

Louise

- MUSIQUE ET DANSES CANAQUE
- CHANSON DE GUERRE
- LE PROCES
- LA NEIGE
- LE TEMPS DES CERISES

LOUISE

17-18-19 juin 2022
commanderie de Jalès



Musique et danse Canaque

Dans les rondes du pilou pilou, les hommes tournent à part des femmes, quelques fois en sens contraire, le mouvement finit par être tellement rapide que les danseurs passent à travers la flamme sans en être atteint.



Anda ien pê, - Anda diemuna pê (dis donc, où vas tu?)

Hô la hem! (adieu!)

Hô hô hô! (au revoir, comme bonne chance)

Piala (approche, viens)

Tamé (viens) - Dialep (va t'en!)

Dalaên (que c'est blanc, pour dire combien c'est beau,
par allusion à la blancheur soudaine du matin sans aurore)

Pe tarou (dépêche-toi)

Tâ? (Comment?) Sâ (Ici)

Maté (malade)

Maté, maté (mort)

Lélé (beau!)

Théô (tonnerre)

Théama (chef)

Takata (sorcier)



CHANSON DE GUERRE



Chanson de guerre!!!

Ka kop,

Méa moa, Méa

ghi, Méa iep, Méa rouia,

Salut adieu, Hommes,

bravos! Anda dio poura, Mateh malch

kachmas !

+

Je n'ai pas voulu être le potage de l'homme et je m'en suis allée à travers la vie, sans donner d'esclaves aux Césars.

(rires)

+

La sève qui monte, à notre époque de transition, est puissante.

Très beau, très bon

Rouge ciel !

Rouge hache, Rouge feu, Rouge sang,



Le procès



L'avocat général :

Lilaroses

il y a lieu de vous mettre en jugement pour :

- 1- Attentat ayant pour but de changer le gouvernement ;
- 2- Attentat ayant pour but d'exciter à la guerre civile en portant les citoyens à s'armer les uns contre les autres ;

Lola B

- 3- Pour avoir, dans un mouvement insurrectionnel, porté des armes apparentes et un uniforme militaire, et fait usage de ces armes ;
- 4- Faux en écriture privée par supposition de personne ;

Natou

- 5- Usage d'une pièce fausse ;
- 6- Complicité par provocation et machination d'assassinat des personnes retenues soit disant comme otages par la commune ;



LolaC

7- Complicité d'arrestations illégales, suivies de tortures corporelles et de morts, en assistant avec connaissance les auteurs de l'action dans les faits qui l'ont consommée.

Isaac

Crimes prévus par les articles 87, 91, 150, 151, 159, 59, 60, 302, 341, 344 du code pénal et 5 de la loi du 24 mai 1834.



Illy Marius?

Le président :

Vous avez entendu les faits dont on vous accuse. Qu'avez-vous à dire pour votre défense?

Louise Michel : Je ne veux pas me défendre, je ne veux pas être défendue. J'appartiens tout entière à la révolution sociale, et je déclare accepter la responsabilité de mes actes.

Je sais bien que tout ce que je pourrais vous dire ne changera rien à votre sentence. Encore une fois, je vous appartiens. Faites de moi ce qu'il vous plaira. Prenez ma vie, si vous la voulez ; je ne suis pas femme à vous la disputer un seul instant.

Isaac

Le président: Vous écriviez aussi dans les journaux, dans « Le Cri du Peuple », par exemple ?

 **Louise Michel:** Oui, je ne m'en cache pas.

Marius

Le président: Ces journaux demandaient chaque jour la confiscation des biens du clergé et autres mesures révolutionnaires semblables. Telles étaient donc vos opinions?

Louise Michel: En effet ! Mais remarquez que nous n'avons jamais voulu prendre ces biens pour nous. Nous ne songions qu'à les donner au peuple pour le bien-être.

Illy?

Le président: Il paraît que vous portiez divers costumes sous la Commune ?

Louise Michel: J'étais vêtue comme d'habitude. Je n'ajoutais qu'une ceinture rouge sur mes vêtements.

Linaly

Le président: N'avez-vous pas porté plusieurs fois un costume d'homme ?

Louise Michel: Une seule fois, c'était le 18 mars : je m'habillais en garde national, pour ne pas attirer les regards.

Le Président : Accusée, avez-vous quelques choses à dire pour votre défense ?



Louise Michel :

Ce que je réclame de vous, qui vous affirmez conseil de guerre, qui vous donnez comme mes juges, qui ne vous cachez pas comme la commission des grâces, de vous qui êtes des militaires et qui jugez à la face de tous, c'est le champ de Satory où sont déjà tombés nos frères !

Il faut me retrancher de la société. On vous dit de le faire. Eh bien, le commissaire de la république a raison. Puisqu'il semble que tout cœur qui bat pour la liberté n'a droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame une part, moi ! Si vous me laissez vivre, je ne cesserai de crier vengeance, et je dénoncerai à la vengeance de mes frères les assassins de la commission des grâces...



Suzanne

Le Président : Je ne puis vous laisser la parole, si vous continuez sur ce ton !

Louise Michel : J'ai fini ! Si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi !

(Versailles, Décembre 1871)



La neige



Le vent d'hiver souffle dans l'ombre,
La neige couvre les chemins;
Enfants, venez, la nuit est sombre,
Au foyer réchauffez vos mains.
Et pendant que vous êtes sages
Prenez ce livre et ces images,
Ce sont des souvenirs lointains.
Ceux dont on parle ont eu votre âge,
Mais le temps va rapidement :
Comme le flot qui bat la plage,
Les jours ainsi s'en vont montant.
Les jours ainsi s'en vont montant.

Écoutant le conte et l'histoire,

*Vous verrez la joie et les pleurs,
Et le peu que pèse la gloire,
Et ce que valent les grandeurs.
Et ce que valent les grandeurs.
Et ce que valent les grandeurs.
Heureux, si, fixant vos pensées
Sur toutes ces choses passées,
Vous devenez un peu meilleurs!*



Le Temps des cerises

Le temps des cerises

Porco rosso

Compositeur Antoine Renard
Parolier Jean Baptiste Clément



J'aimerai toujours le temps des cerises
C'est de ce temps là que je garde au cœur
Une plaie ouverte

Et Dame fortune en étant offerte
Ne pourra jamais fermer ma douleur
J'aimerai toujours le temps des cerises

Et le souvenir que je garde au cœur.



Quand nous chanterons le temps des cerises,
Et gai rossignol et merle moqueur
Seront tous en fête.

Les belles auront la folie en tête
Et les amoureux du soleil au cœur.

Quand nous chanterons le temps des cerises,
Sifflera bien mieux le merle moqueur.

Mais il est bien court le temps des cerises,
Où l'on s'en va deux cueillir en rêvant
Des pendants d'oreilles,
Cerises d'amour aux roses pareilles
Tombant sous la feuille en gouttes de sang.
Mais il est bien court le temps des cerises,
Pendants de corail qu'on cueille en rêvant.

Quand vous en serez au temps des cerises,
Si vous avez peur des chagrins d'amour
Évitez les belles.

Moi qui ne crains pas les peines cruelles,
Je ne vivrai point sans souffrir un jour.

Quand vous en serez au temps des cerises,
Vous aurez aussi des peines d'amour.

J'aimerai toujours le temps des cerises :
C'est de ce temps-là que je garde au cœur
Une plaie ouverte,
Et Dame Fortune, en m'étant offerte,
Ne pourra jamais fermer ma douleur.
J'aimerai toujours le temps des cerises
Et le souvenir que je garde au cœur.

J'aimerai toujours le temps des cerises :
C'est de ce temps-là que je garde au cœur
Une plaie ouverte,
Et Dame Fortune, en m'étant offerte,
Ne pourra jamais fermer ma douleur.
J'aimerai toujours le temps des cerises
Et le souvenir que je garde au cœur.



La chanson n'a pas été créée durant la Commune.



Une raison stylistique explique cette assimilation du Temps des cerises au souvenir de la Commune de Paris : son texte suffisamment imprécis qui parle d'une « plaie ouverte », d'un « souvenir que je garde au cœur », de « cerises d'amour [...] tombant [...] en gouttes de sang ». Ces mots peuvent aussi bien évoquer une révolution qui a échoué qu'un amour perdu. On est facilement tenté de voir là une métaphore poétique parlant d'une révolution en évitant de l'évoquer directement, les cerises représentant les impacts de balles ; balles auxquelles il est fait aussi allusion sous l'image des « belles » qu'il vaut mieux éviter. La coïncidence chronologique fait aussi que la Semaine sanglante fin mai 1871 se déroule justement durant la saison, le temps des cerises. Mais le simple examen de la date de composition (1866) montre qu'il s'agit d'une extrapolation postérieure. Il s'agit, en fait, d'une chanson évoquant simplement le printemps et l'amour (particulièrement un chagrin d'amour, évoqué dans la dernière strophe). Les cerises renvoient aussi au sucre et à l'été, et donc à un contexte joyeux voire festif. Ainsi la chanson véhicule à la fois une certaine nostalgie et une certaine idée de gaîté.